

Fonds de cohésion européen : tout comprendre en six questions

Publié le 6 avril 2023

🕒 9 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Le Fonds de cohésion (FC) est entré en vigueur en 1994. Son objectif : favoriser la cohésion des territoires en garantissant aux citoyens européens une meilleure égalité des chances et des conditions de vie. Retour en six questions sur l'un des principaux domaines d'action de l'Union européenne (UE).

Les fonds européens, qu'est ce-que c'est ?

Le Fonds de cohésion vient en **aide aux régions européennes les moins développées**. Au cours des **30 dernières années**, le Fonds de cohésion a investi près de 179 milliards d'euros pour renforcer l'homogénéité économique, sociale et territoriale des territoires de l'UE.

Dans le cadre de la politique de cohésion de l'Union européenne, on distingue cinq fonds européens régionaux :

- le Fonds européen de développement régional (FEDER) appuie le développement économique des régions ;
- le Fonds social européen+ (FSE+) traite de l'emploi et de l'insertion ;
- le **Fonds de cohésion (FC)** appuie les régions européennes les moins développées ;
- le Fonds pour la transition juste (FTJ) soutient les régions présentant de forts défis de transition écologique ;
- le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) aide à l'avènement d'une pêche durable.

La gestion des fonds régionaux n'est pas toujours centralisée au niveau européen : elle est souvent de la responsabilité des autorités nationales, comme, par exemple, les conseils régionaux en France pour la plupart des projets.

L'enveloppe globale dédiée à la politique de cohésion pour 2021-2027 s'élève à 423,2 milliards d'euros. La France bénéficie d'une enveloppe de 16,8 milliards d'euros.

Quel est le rôle du Fonds de cohésion pour les régions et les villes d'Europe ?

Le Fonds de cohésion aide les territoires concernés à rattraper leur retard de développement. Avec **42,6 milliards d'euros** alloués pour la période de **2021-2027**, il intervient dans les domaines des **transports** et de **l'environnement**.

Créé par le traité de Maastricht en tant que **complément** au marché unique dans la panoplie d'instruments de la politique de cohésion, le Fonds de cohésion est l'**expression de la solidarité européenne**, en vertu du soutien garanti aux régions en retard de développement (article 174 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE)).

Le Fonds est progressivement devenu une source majeure de **financement** dans **plusieurs secteurs et domaines** :

- amélioration de l'approvisionnement en eau et du traitement des déchets, efficacité énergétique, énergies renouvelables, infrastructures routières et ferroviaires ;
- dans le secteur du transport non lié aux réseaux transeuropéens : transport par les voies navigables intérieures, transport maritime, systèmes de transport intermodal et leur interopérabilité, gestion du trafic maritime et aérien, transports urbains propres et transports publics ;
- compétitivité, innovation, recherche, numérique, emploi, conservation et valorisation des biens culturels, intégration des migrants, construction d'une identité européenne.

Tous les États de l'UE sont-ils admissibles aux aides du Fonds de cohésion ?

Le Fonds de cohésion est exclusivement destiné aux pays dont le **revenu national brut (RNB) par habitant** est **inférieur à 90% de la moyenne de l'Union**. Les premiers bénéficiaires du Fonds étaient la Grèce, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne (1994-1999).

Quelles sont les orientations de la politique de cohésion pour 2021-2027 ?

En 2021, l'UE a commencé une nouvelle période de programmation pluriannuelle. Les règles du Fonds de cohésion pour la période 2021-2027 sont définies dans le nouveau règlement relatif au Fonds européen de développement régional et au Fonds de cohésion .

Le FC poursuit **deux objectifs spécifiques** de la nouvelle politique de cohésion :

- une économie plus verte, sobre en carbone et circulaire ;
- une Europe plus connectée.

Pour la période de **2021-2027**, la Commission poursuit la **modernisation** de la politique de cohésion (innovation, soutien aux petites entreprises, technologies numériques, modernisation industrielle, passage à une économie circulaire à faible intensité de carbone et lutte contre le changement climatique). De plus, de **nouveaux critères d'éligibilité** sont introduits relatifs :

- au changement climatique et aux migrations ;
- à la participation plus importante des autorités locales, urbaines et territoriales avec une augmentation des taux de cofinancement pour accroître l'appropriation des projets financés par l'UE.

Dans ce contexte, le FC continue à redresser les inégalités économiques, sociales et territoriales au sein de l'UE.

Quels sont les projets emblématiques financés par le Fonds de cohésion ?

Le Fonds de cohésion a financé et co-financé des projets qui ont transformé des régions et des villes entières :

- la construction du **pont Vasco da Gama** à Lisbonne, au **Portugal**, qui, avec ses 12,3 kilomètres, est toujours le pont le plus long de l'UE ;
- la construction du **barrage d'Alqueva** sur le fleuve Guadiana, dans le sud du **Portugal**, qui est l'une des plus grandes réserves stratégiques d'eau en Europe ;
- le développement du **réseau transeuropéen de transport** (RTE-T), avec la construction et la modernisation de 7 800 kilomètres de routes RTE-T, de 3 650 kilomètres de **voies ferrées** RTE-T, ainsi que de nombreux **aqueducs et tunnels** ;

- le **tunnel ferroviaire** le plus long de l'Europe du sud-est, ouvrage terminé en mars 2023, entre Elin Pelin, Varkarel et Kostenets en **Bulgarie** ;
- la deuxième ligne **ferroviaire** entre **Koper** (principal port adriatique de **Slovénie**) et le nœud ferroviaire de **Divača**, qui augmentera la capacité de fret et assurera la connexion avec le réseau ferroviaire autrichien ;
- le réseau moderne de **trains à grande vitesse** en **Espagne** : la ligne Madrid-Barcelone-frontière française, d'une longueur de 804 kilomètres, est l'un des principaux axes de communication entre l'Espagne et le reste de l'Europe ;
- la ligne ferroviaire Warsaw-Gdynia a amélioré le transport de voyageurs sur le **corridor Baltique-Adriatique**, tandis que du matériel roulant moderne circule entre les principales villes de **Pologne** ;
- les **transports publics durables** dans les villes d'Europe de l'est, par exemple, dans le métro de Varsovie, Budapest, Bucarest, Sofia et Prague ;
- à Bratislava en **Slovaquie**, la ligne de tram de Petrzalka ;
- la construction des **aéroports**, notamment Tallinn en **Estonie**, Varsovie, Wrocław et Rzeszów en **Pologne**.

Comment le Fonds de cohésion est-il engagé dans les projets environnementaux ?

Le Fonds a soutenu, entre autres :

- la mise en place d'infrastructures pour le **recyclage** de 4,2 millions de tonnes de déchets urbains. Par exemple, l'usine de traitement des déchets d'Alexandroupolis, en **Grèce** ;
- le raccordement de six millions de personnes à l'**eau potable** et de 10,5 millions de personnes au traitement des eaux usées. Il s'agit, entre autres, de la construction de la station d'épuration des eaux usées dans le sud de **Malte** et de la gestion de l'eau et de la **qualité de l'eau potable** dans les plus grandes villes de **Lettonie** ;
- l'installation de **technologies utilisant des énergies renouvelables** en **Lituanie** pour produire de l'électricité pour près de 20 000 ménages ;
- des projets de **protection** contre les **incendies de forêt** et de protection contre les **inondations** qui concernent, respectivement, 8,3 et 11,4 millions de personnes. Parmi

ces projets figure la construction d'un système de protection contre les inondations et d'un réservoir pour protéger la zone de Haute-Tisza contre les inondations de la rivière Tisza, en **Hongrie**.